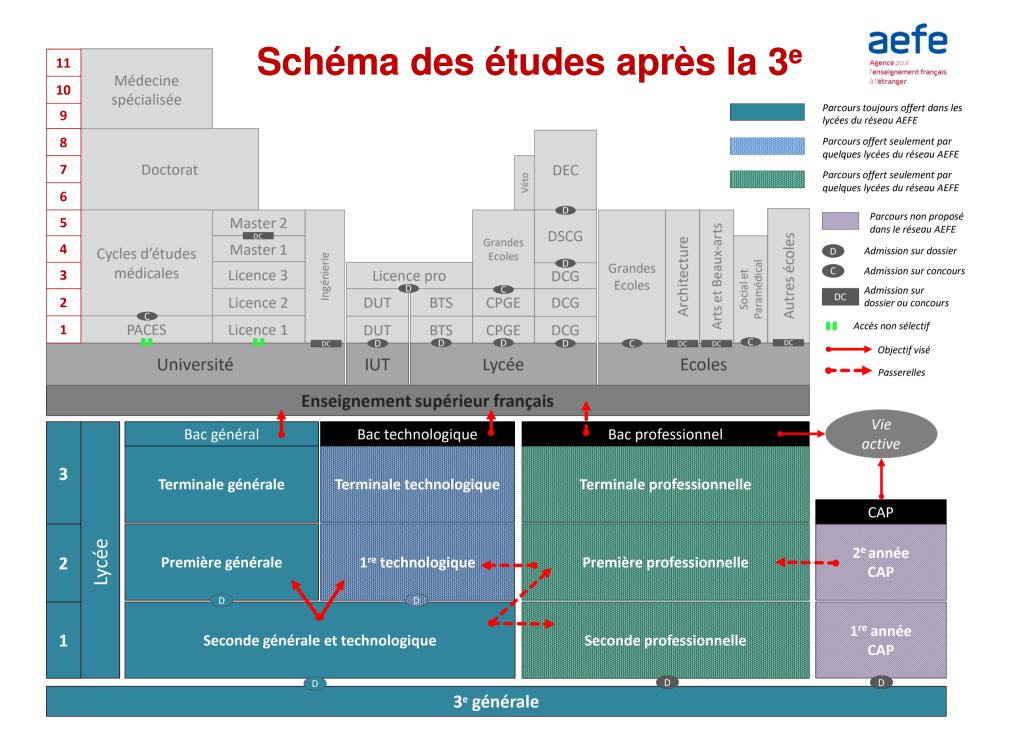


Après la troisième Entrer en seconde générale et technologique

pour la rentrée 2019



Objectifs des baccalauréats...



1^{res} et T^{ales} générales

Attention : réforme « bac 2021 » À partir de la rentrée 2019 Une nouvelle organisation des enseignements : fin des séries en voie générale

Les séries ES (économique et sociale), L (littéraire) et S (scientifique) disparaissent

L'organisation du lycée général et technologique, comme les programmes d'enseignements, va évoluer pour préparer au nouveau baccalauréat.

- Des **enseignements communs**, pour acquérir une large culture humaniste et scientifique, ouverte aux enjeux de l'avenir.
- Des **enseignements de spécialité** choisis par l'élève et s'accentuant entre la première et la terminale (trois enseignements en classe de première puis deux en terminale parmi les trois suivis en première).



Seconde générale et technologique



Objectifs des baccalauréats...

1^{res} et T^{ales} générales

1 Tronc commun pour tous et

3 enseignements de spécialité en 1^{re}

2 enseignements de spécialité en T^{ale}

- Pour approfondir ses connaissances générales
- Pour se préparer à des études supérieures longues (master, doctorat)

1^{res} et T^{ales} technologiques

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

STI2D Sciences et technologies industrielles et du développement durable

ST2S, STL, STD2A, STAV (non propose dans le réseau)

1^{res} et T^{ales} professionnelles

Près de 100 spécialités dans les domaines de la production (agroalimentaire, bâtiment, mécanique, électricitéélectronique, etc.) et des services (commerce, vente, tourisme, services à la personne, logistique, etc.)

(Seuls les bac pro commerce, vente et gestion-administration sont proposés dans certains lycées du réseau).

Rappel : ces baccalauréats sont rarement proposés dans les lycées du réseau AEFE

- Pour découvrir un secteur professionnel
- Pour envisager des **études supérieures courtes** avec une

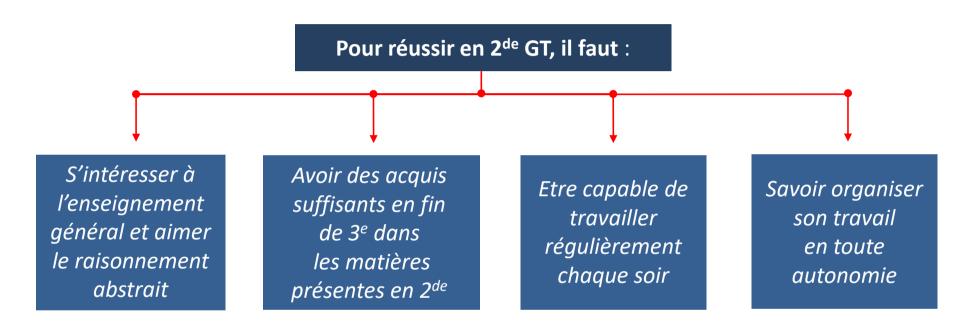
 ouverture sur les études longues
- Pour être préparé à l'exercice d'un ou plusieurs métiers
- Pour s'insérer dans la vie active ou envisager des études supérieures courtes (avec un très bon dossier scolaire).

Seconde générale et technologique

Seconde professionnelle



Exigences de la classe de seconde



Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

Classe de 2^{de} GT: Liste et volumes horaires des enseignements communs



Enseignements	Horaire élève
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles*
Heures de vie de classe	

^{*} À titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement

Classe de 2^{de} GT: Liste et volumes horaires des enseignements optionnels



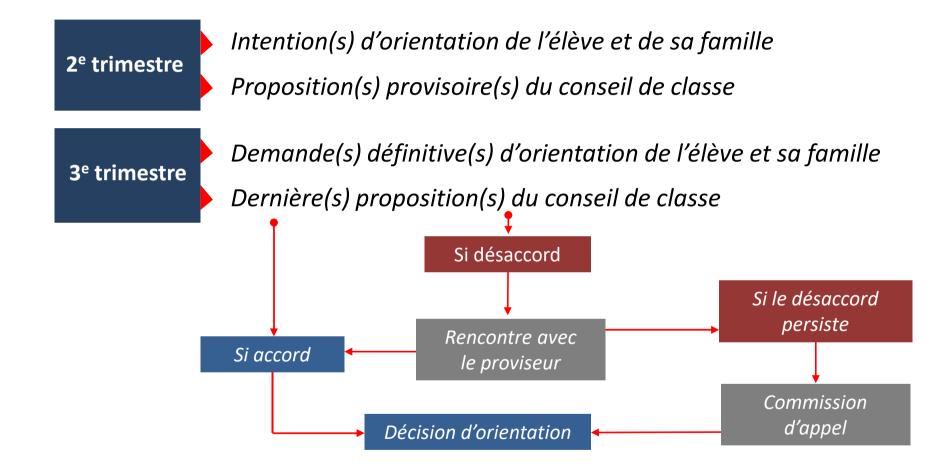
Enseignements	Horaire élève			
1 enseignement optionnel général au choix parmi*				
Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)	3h			
Langue vivante C	3h			
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	3h			
Éducation physique et sportive	3h			
1 enseignement technologique au choix parmi*				
Management et gestion	1h30			
Sciences et laboratoire	1h30			
Sciences de l'ingénieur	1h30			
Création et innovation technologiques	1h30			
Santé et social**	1h30			
Biotechnologies**	1h30			
Création et culture – design**	6h			

^{*} Selon l'offre spécifique du lycée

^{**} Enseignements non-proposés au sein des établissements français à l'étranger

Procédure et calendrier





L'affectation post-3^e en France



En France, l'affectation dans une classe de seconde s'effectue via une procédure informatisée sur Internet baptisée « Affelnet » (Affectation des élèves par le net)

Procédure spécifique pour les établissements à l'étranger

- Un identifiant et un mot de passe doivent être demandés à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
- Se connecter sur http://affelmap.orion.education.fr
- Le portail « affelmap » donne accès à la consultation du planning d'affectation de toutes les académies et indique, pour chacune d'entre-elles, comment obtenir l'identifiant et le mot de passe pour saisir les vœux de l'élève

L'affectation post-3^e en France

Les principes de l'affectation...



- En fonction des académies, l'élève pourra formuler entre 4 et 8 vœux maximum (8 vœux dans l'académie de Paris)
- Sur chacun de ses vœux, l'élève cumulera plus ou moins de « points-bonus » qui conditionneront ses chances d'être affecté
- L'élève cumule, en général, plus ou moins de points sur chacun de ses vœux en fonction de leur rang, de ses résultats scolaires, de l'avis de l'équipe pédagogique sur sa motivation, du critère géographique
- D'autres critères, comme par exemple la prise en compte d'une situation de handicap, peut apporter des points supplémentaires
- Tout élève qui souhaite entrer dans un autre établissement que son lycée de secteur devra soumettre sa demande à l'avis d'une commission de dérogation

Calendrier

Saisie des vœux : de fin mai à mi-juin selon les départements Résultats d'affectation : dernière semaine de juin en général Inscriptions : première semaine de juillet en général

Baccalauréat professionnel



- Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).
- Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais aussi de continuer ses études dans l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

Le parcours du bac professionnel en 3 ans

- 2^{de} professionnelle qui permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée) et commence à préparer l'élève à un bac professionnel précis
- 1^{re} professionnelle
- T^{ale} professionnelle

Baccalauréat professionnel



TRANSFORMER

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel, avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production (agriculture, espaces verts, génie civil, matériaux, mécanique-électricité...) ou du secteur tertiaire (transports, logistique, commerce, gestion, services au personnes...).
- Des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines de stages réparties sur 3 ans).

Réforme en cours du lycée professionnel

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers pour un parcours plus progressif

Pour plus d'information :

http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html

Près de 100 spécialités de Baccalauréat professionnel



ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE OPTION A - A DOMICILE / B - EN STRUCTURE	METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	TECHNICIEN DE SCIERIE
ACCUEIL - RELATION CLIENTS ET USAGERS	METIERS DE LA SECURITE	ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS	TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPTION A : ETUDES ET ECONOMIE / B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE
AERONAUTIQUE OPTION AVIONIQUE / STRUCTURES / SYSTÈME	METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS OEUVRE
AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	METIERS DU CUIR OPTION CHAUSSURES / MAROQUINNERIE / SELLERIE	FACONNAGE DE PRODUITS IMPRIMES, ROUTAGE	TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION : COMMUNICATION VISUELLE PLURIMEDIA	METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	FONDERIE	TECHNICIEN D'USINAGE
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION : METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALETIQUE	METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	GESTION-ADMINISTRATION	TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION : TAPISSIER D'AMEUBLEMENT	MICROTECHNIQUES	GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION : VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	OPTIQUE LUNETTERIE	HYGIENE, PROPRETE, STERILISATION	TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION FACTEUR D'ORGUES- ORGANIER	OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE	INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI OPTION A MAÇONNERIE / B CHARPENTE / C COUVERURE	TECHNICIEN GAZ
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION FACTEUR D'ORGUES- TUYAUTIER	PERRUQUIER POSTICHEUR	LOGISTIQUE	TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE
ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION MARCHANDISAGE VISUEL	PHOTOGRAPHIE	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
AVIATION GENERALE	PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A MATERIELS AGRICOLES / B MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION / C MATERIELS D'ESPACES VERTS	TECHNICIEN MODELEUR
BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	PLASTIQUES ET COMPOSITES	MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES / B : VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER / C : MOTOCYCLES	TECHNICIEN OUTILLEUR
BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR	POISSONNIER ECAILLER TRAITEUR	MAINTENANCE NAUTIQUE	TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES
BOULANGER-PÂTISSIER	PROCEDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS-CARTONS	MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE	TRAITEMENT DES MATERIAUX
COMMERCE	PRODUCTIQUE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE	SYSTEMES NUMERIQUES OPTION A SURETE ET SECURITE DES INFRASTRUCTURES, DE L'HABITAT ET DU TERTIAIRE / B AUDIOVISUELS, RESEAU ET EQUIPEMENT DOMESTIQUES / C RESEAUX INFORMATIQUES ET SYSTEMES COMMUNICANTS	TRANSPORT
COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	PROTHESE DENTAIRE	TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	TRANSPORT FLUVIAL
CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES	REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA OPTION A PRODUCTIONS GRAPHIQUES / B PRODUCTIONS IMPRIMEES	A TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	REPARATION DES CARROSSERIES	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	VENTE (PROSPECTION - NEGOCIATION - SUIVI DE CLIENTELE)
CUISINE	SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE		

Baccalauréat professionnel



→ Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur tertiaire

Enseignements professionnels et enseigne- ments généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens ^(a)	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ	
Prévention-santé-environnement	1h	
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1h 45 environ	
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	4h	
Enseignement moral et civique	30 min	
Mathématiques	2 h environ	
Langues vivantes 1 et 2 (b)	4h environ	
Arts appliqués-cultures artistiques	1h	
Éducation physique et sportive	2h ou 3h	
Accompagnement personnalisé	2h30	
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 33 h 30	

⁽a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

→ Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur de la production

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens ^(a)	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ	
Économie-gestion	1h	
Prévention-santé-environnement	1h	
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ	
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	4 h	
Enseignement moral et civique	30 min	
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ	
Langue vivante	2h environ	
Arts appliqués-cultures artistiques	1h	
Éducation physique et sportive	2h ou 3h	
Accompagnement personnalisé	2 h 30	
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30	

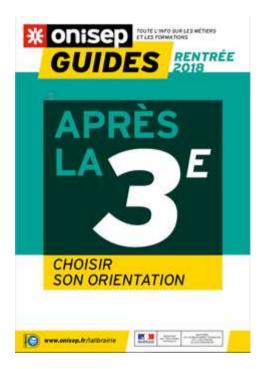
⁽a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

⁽b) Les élèves ayant opté pour les bacs professionnels commerce, gestion-administration, logistique, métiers de la sécurité, services de proximité et vie locale, vente suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2) obligatoire.



Pour plus d'informations : ONISEP.fr





http://www.onisep.fr/Guides-d-orientation

PRÈS DE CHEZ VOUS



Les infos près de chez vous

Choisir une région 💌 🔿

Fin

Sources : Bulletins officiels du Ministère de l'Education Nationale, ONISEP.